

03-19 - Renforcer l'engagement local et les partenariats internationaux pour l'éducation et la protection de la petite enfance

éducation préscolaire société civile financement

1. Engagement local et coordination pour l'éducation et la protection de la petite enfance

- Le webinaire, organisé par l'OMEP et l'UNESCO, vise à renforcer l'engagement local pour l'éducation et la protection de la petite enfance. Les discussions portent sur la mobilisation de la société civile pour atteindre l'objectif de développement durable 4.2, avec un accent sur l'amélioration des services éducatifs et de bien-être pour les jeunes enfants. Les intervenants soulignent l'importance de la coordination entre les organisations civiles, les gouvernements et les partenaires techniques et financiers pour influencer les politiques et augmenter les investissements publics dans l'éducation préscolaire.
- Mercedes Mayol-Lassalle, présidente de l'OMEP, souligne l'urgence d'atteindre l'objectif 4.2 de l'Agenda 2030, alors qu'il ne reste que cinq ans. Elle appelle à une coordination renforcée de la société civile pour garantir une éducation préscolaire de qualité, en particulier pour les enfants dans des contextes défavorisés. Elle insiste sur la nécessité d'investissements publics adéquats et de la solidarité entre les acteurs pour promouvoir les droits des enfants.
- Gwang-Chol Chang et Rokhaya Diawara soulignent que le rôle de l'UNESCO est de définir les cadres normatifs pour l'éducation et de coordonner les efforts mondiaux pour atteindre les objectifs de développement durable, notamment l'ODD 4. Cet organisme assure le suivi et l'évaluation des progrès, en collaboration avec divers partenaires, en particulier les États membres, le secteur privé et les organisations non gouvernementales.

2. Éducation et protection de la petite enfance

- La réunion interroge l'organisation et les mécanismes de promotion de l'éducation et de la protection de la petite enfance, avec des représentants de divers pays et organisations. La Déclaration de Tachkent, adoptée par 155 États membres de l'UNESCO en 2022, est un guide clé. Les défis portent notamment sur la prise en compte modeste de la petite enfance dans les

projets du GPE. Les piliers d'intervention incluent la qualité des services, la professionnalisation du personnel, l'innovation, et la gouvernance.

- Joa Keis, spécialiste de l'éducation pour le Partenariat Mondial pour l'éducation (GPE), souligne l'importance de la société civile dans les mécanismes du GPE. Il souligne que les partenaires clés incluent les gouvernements, les bailleurs de fonds, et la société civile. Il note que la société civile a besoin de mieux faire entendre sa voix dans les groupes locaux de partenaires de l'éducation.

3. Éducation préscolaire et partenariats GPE

- Le GPE collabore avec des partenaires locaux pour développer des pactes de partenariat visant à transformer le secteur éducatif, en mettant l'accent sur l'éducation préscolaire. Trois étapes clés sont identifiées : évaluation, élaboration du pacte, et suivi. La société civile joue un rôle crucial dans ce processus. Le GPE propose divers financements pour soutenir ces initiatives, notamment pour l'éducation préscolaire des enfants de 3 à 5 ans. Des recherches et des initiatives de plaidoyer sont également encouragées pour renforcer l'impact de la société civile.

4. Coordination et développement de l'éducation préscolaire et de la protection de la petite enfance en Afrique

4a. Côte d'Ivoire

- Jean Bosco, chef du secteur éducation à l'UNESCO en Côte d'Ivoire, est impliqué dans un projet GPE-Unesco. La Côte d'Ivoire est l'un des rares pays à avoir priorisé la petite enfance dans sa demande de financement au GPE.
- Concrètement, la Côte d'Ivoire a mis en place un mécanisme de coordination pour l'éducation et la protection de la petite enfance, dirigé par un comité interministériel présidé par le Premier ministre. Le plan national de développement 2026-2030 inclut des réformes pour promouvoir l'éducation préscolaire. Des actions concrètes incluent la construction de 440 salles de classe pré-primaires et la révision des programmes éducatifs.
- La Côte d'Ivoire met l'accent sur la sensibilisation des parents pour la scolarisation des enfants. Le financement de la petite enfance reste un défi, car l'éducation gratuite ne couvre pas le préscolaire. La société civile joue un rôle clé dans le plaidoyer pour un meilleur financement.

4 b. République Démocratique du Congo

- En République Démocratique du Congo, la stratégie actuelle vise à atteindre un taux de préscolarisation de 15 % d'ici 2025. Le plan de travail budgétisé pour 2024-2025 alloue plus de 11 millions de \$ pour le préscolaire, représentant 2 % du budget total. Les efforts incluent la formation des enseignants et le développement de nouveaux programmes éducatifs.
- En 2025, l'action se concentre aussi sur la collecte de données pour la petite enfance, avec un budget national alloué. Un nouveau plan 2026-2030 est en cours d'élaboration, avec une table ronde prévue pour viser les engagements de Tachkent. Une revue à mi-parcours du pacte de partenariat est prévue pour le 14 avril. Une stratégie d'éducation en situation d'urgence est également en développement, ciblant les enfants déplacés à l'est du pays.

4 c. Sénégal

- Le Sénégal travaille avec des ONG pour améliorer la prise en charge de la petite enfance. Des structures de développement et des politiques sont mises en place pour les enfants de 0 à 5 ans, avec un plaidoyer pour un soutien accru des autorités.

5. Éducation et financement de la petite enfance en Afrique francophone

- La société civile joue un rôle crucial dans l'avancement de l'éducation de la petite enfance. L'UNESCO et d'autres partenaires mobilisent des ressources pour inscrire la petite enfance parmi les priorités nationales. Des leçons et bonnes pratiques d'autres pays sont partagées pour renforcer les interventions.
- La question du financement de la petite enfance est cruciale, surtout dans les pays francophones. Il est important d'apprendre des pays anglophones pour améliorer le plaidoyer et faire du financement une priorité nationale. Les communautés de pratique visent à partager des stratégies efficaces.
- Les ONG nationales peuvent rencontrer des difficultés d'accès à des financements directs, ceux-ci étant souvent réservés aux ONG internationales. Un assouplissement des critères de financement permettrait une meilleure allocation des ressources.

6. Coordination et financement de l'éducation de la petite enfance en Afrique

- Les discussions ont porté sur la coordination des politiques de la petite enfance en Afrique, avec un accent mis sur le rôle crucial des organisations de la société civile. Il est important de créer des cadres fédérateurs pour améliorer les indicateurs de la petite enfance.
- Les défis incluent le coût élevé de l'éducation préscolaire, le manque d'infrastructures adéquates, surtout en milieu rural, ainsi que les financements : ceux-ci doivent augmenter, certains pays ne consacrant que 1 % de leur budget à la petite enfance.
- Le webinaire a aussi abordé les inégalités dans l'éducation de la petite enfance et l'importance d'une approche inclusive. La traduction en langue des signes par la Conge Team a été une très belle initiative.
- La présidente de l'OMEP souligne que collaboration entre l'UNESCO, les gouvernements et les ONG est cruciale pour garantir le droit à l'éducation de la petite enfance. Une conférence mondiale à Bologne, Italie, est prévue en juillet pour renforcer ces partenariats et stratégies.
- L'événement a été bien accueilli, et des sessions futures sont envisagées pour approfondir les sujets abordés, notamment les dispositifs pour l'éducation des jeunes enfants dans des contextes instables (populations déplacées) ou structurellement fragiles (milieu rural).